

Image not found or type unknown



Signature d'acte authentique tres retardée

Par **jacou9**, le **08/06/2009 à 09:36**

Bonjour,
le 21 11 08 j'ai signé un sous seing privé pour la vente d'appartement avec comme date limite pour la signature authentique le 31 03 09 .A ce jour mon notaire me dit que c'est normal vu les difficultés pour obtenir un pret qu'a rencontré l'acheteur. Ai je un quelconque recours?